



« La paie Sage s'est parfaitement adaptée à nos besoins. »

Sage Paie & RH



FRANCE PELAGIQUE

Objectif :

Gagner du temps et de la simplicité avec une solution de paie plus pérenne

Solution retenue :
Sage Paie



Fiche d'identité

Activité : Armateur et Pêche en mer

Effectif : 66 collaborateurs

CA : 23 M€ annuel

Le contexte avant Sage paie

La société France Pélagique emploie du personnel administratif relevant du code du travail et du régime général de sécurité sociale, mais surtout des marins pêcheurs dont les relations de travail sont régies par le code du travail maritime, et qui relèvent d'un régime spécial de sécurité sociale géré par l'ENIM. Les conditions de rémunérations des marins répondent ainsi à des critères spécifiques qui sont difficilement adaptables aux logiciels de paie disponibles sur le marché. Les salaires bruts sont variables d'une période à l'autre : calculés en pourcentage du chiffre d'affaire réalisé par le navire. Les cotisations sociales sont calculées en fonction de la catégorie du marin et du nombre de jours d'embarquement (changement de catégorie possible entre 2 marées), sans aucun lien avec le salaire brut. De plus, la périodicité des paies n'est pas mensuelle : une marée égal une paie.

Les raisons du changement

Le logiciel de paie dont disposait France Pélagique (CSWIN) était peu commercialisé et complètement dépendant de la pérennité de la SSII qui le diffusait. La solution demandait beaucoup de manipulations (paramétrage) à chaque paie. Il n'existait pas de veille légale. Une seule personne était compétente sur la manipulation du logiciel (difficulté pour obtenir de l'assistance). Il en découlait une perte de temps pour solutionner un problème.

La société France Pélagique étant déjà satisfaite de la comptabilité de l'éditeur Sage, l'étude a été mise en priorité sur la paie Sage. L'un des premiers objectifs était la recherche d'un logiciel largement diffusé, avec la possibilité de changer d'intégrateur en cas de besoin. L'intégrateur nantais, MERCURIA s'est proposé de répondre au projet avec une solution couplée, paie et reporting (avec l'outil VISION). Il a cependant été nécessaire de définir de nouveaux accords avec les partenaires sociaux. En effet, au lieu de recevoir chaque mois les fichiers déclaratifs de cotisations sociales de France Pélagique, l'ENIM a accepté de les calculer chaque trimestre sur la base des déclarations de mouvements de personnel. Ces appels de cotisations sont contrôlés a posteriori grâce à l'utilisation de la gestion avancée proposée par la solution Sage Paie.

Une mise en oeuvre simple et efficace

En début de marée, le capitaine transmet au service du personnel la composition de l'équipage (noms, fonctions à bord, catégorie, coefficient de part de pêche). En fin de marée, le service commercial communique au service du personnel les résultats de la vente de la pêche. Le service du personnel peut alors saisir ces éléments dans VISION et les éléments calculés sont intégrés directement dans Sage Paie (zones cumuls libres). Certains flux spécifiques ont été mis en place : import des données traitées dans VISION à chaque marée, et génération des OD de paie pour une intégration dans la comptabilité Sage 100. Les mises à jour du plan de paie Sage sont intégrées automatiquement ou, selon la nature des modifications, nécessitent un paramétrage spécifique effectué avec MERCURIA.

La mise en place de Sage Paie s'est répartie sur une période de 3 mois. Le choix de la solution de paie de l'éditeur SAGE a été fait en septembre 2006 pour une mise en production effective au 1er janvier 2007. La société France Pélagique est passée par une phase d'analyse importante. « Les échanges avec les consultants MERCURIA ont été nombreux pour bien décider de la solution la plus adaptée à nos besoins » précise Mme BRANJON, la responsable en ressources humaines de la société. La reprise des données existantes s'est effectuée en manuel. Après le démarrage, France Pélagique a procédé au recrutement d'une gestionnaire de paie, connaissant le logiciel Sage Paie. La société est devenue indépendante au bout de 6 mois d'utilisation de la solution. .

Conclusion : "Une solution adaptée à nos besoins spécifiques"

" Pour bien optimiser son projet de paie, nous donnerions les conseils suivants. Il faut commencer par bien analyser les différentes sources d'informations ; puis prendre le temps de reconsidérer les procédures internes et les habitudes de travail (les formaliser par écrit). Des ressources spécifiques doivent être dédiées à la mise en place du projet. " expliquent Mme BRANJON, Responsable en ressources humaines de la société France Pélagique.

**Les logiciels
de gestion
méritent
une expertise
particulière**

5 Rue de la Toscane
44240 La Chapelle sur Erdre
Tél. : 02.40.49.16.49
Fax : 02 40 49 11
www.mercuria.fr
mercuria@mercuria.fr

